



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités**

**Cahier des charges
Appel à Projet
Conception et animation d'événements autour des politiques publiques**

1. Contexte

Le **Comité Régional d'Inclusion dans l'Emploi (CRIE)**, créé le 19 janvier 2021 par le préfet de région et rattaché au **Comité Régional pour l'Emploi (CoRE)**, vise à renforcer la dynamique d'inclusion dans l'emploi à travers la **valorisation des expérimentations, la diffusion des bonnes pratiques** et le partage des retours d'expérience.

Ces actions sont organisées sous forme **d'événements territoriaux** (journées thématiques, conférences-débat, tables ronde) qui permettent d'impliquer l'ensemble des acteurs de l'emploi, de l'insertion, du handicap et des collectivités. Le présent appel à projet vise à confier à un prestataire la **préparation, l'organisation et l'animation** de ces **temps collectifs**, dans le cadre de la stratégie portée par le CRIE, en lien avec les dispositifs IAE, EA et le **Plan Régional d'Inclusion des Travailleurs Handicapés (PRITH)**.

2. Objectifs de cet Appel à Projet

- Organiser et animer des événements permettant des échanges riches, interactifs et fédérateurs
- Organiser des formats variés (tables rondes, ateliers, conférences, pitches solution, escape game) selon les objectifs de chaque rencontre
- Valoriser les messages clés auprès des publics cibles et instances de gouvernance
- Garantir la qualité, la fluidité et la richesse des échanges lors des événements
- Impliquer activement les parties prenantes locales et régionales
- Permettre une capitalisation des échanges à travers des livrables de restitution

3. Public cible

- Salariés permanents des structures d'insertion (CIP, ASP, ETI)
- Salariés en parcours d'insertion
- Gouvernance et direction des structures



- Acteurs de l'IAE, EA, structures partenaires et collectivités territoriales
- Institutions, opérateurs de l'emploi et de la formation
- Intervenants mobilisés dans le cadre des événements (experts, témoins, institutions)

4. Méthodologie attendue

- Co-construction du programme et du déroulé des événements
- Coordination avec les partenaires, intervenants, prestataires techniques
- Animation de formats adaptés :
 - o Tables rondes et conférences-débats
 - o Ateliers participatifs (post-it, cartographies, murs d'idées)
 - o Temps interactifs (quiz, sondages en direct, pitches solutions)
- Gestion des prises de parole, du temps, de l'interactivité, scénarisation et animation
- Recueil des impressions, verbatims et retours post-événement

5. Livrables attendus

- Fiches d'animation des événements, déroulés types
- Supports de présentation adaptés (PowerPoint, fiches, outils interactifs)
- Livrables de restitution : synthèses des échanges, éléments saillants, contributions clés
- Évaluation qualitative (questionnaires de satisfaction, analyses des retours)

6. Critères de sélection

- Expérience confirmée en animation d'événements publics ou professionnels
- Réactivité, souplesse, qualité relationnelle, sens de l'adaptation et disponibilité
- Maîtrise des techniques d'animation participative et inclusive
- Références dans le champ de l'insertion, de l'emploi ou du handicap
- Capacité à mobiliser et coordonner des acteurs variés
- Connaissance de l'IAE et du handicap ainsi que les enjeux afférents
-

7. Modalités de suivi et validation

- Réunions de cadrage régulières en amont de l'événement
- Partage des outils, supports et déroulés prévisionnels



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités**

- Validation progressive des éléments d'animation
- Restitution synthétique après chaque événement au format attendu

8. Financement

La DREETS Hauts-de-France établira une convention avec le porteur de projet sélectionné. Cette convention précisera notamment les modalités et conditions de réalisation des actions, les modalités de financement, les objectifs qualitatifs et quantitatifs ainsi que les livrables attendus.

Lors de la procédure de conventionnement, des ajustements sur le contenu des dossiers pourront être réalisés.

Le paiement d'une avance sera effectué à la signature de la convention.

Après notification de chaque convention, un suivi technique et administratif des projets sera effectué par les référents désignés au sein de la DREETS.

A la fin de chaque projet, un bilan complet sera présenté, synthétisant les aspects techniques, méthodologiques et financiers et ses résultats concrets.

9. Calendrier

Date de lancement de l'appel à projet : 25 juin 2025

Date limite de dépôt des candidatures : 22 août 2025

Période de réalisation des projets : 2025/2026

10. Modalités de dépôt et contact

Enquêtes mes Démarches simplifiées :

Contact : dreets-hdf.sip@dreets.gouv.fr